

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 24 JUIN 2011**

- 040 : affectation du résultat 2010 : "budget général", "budget eau", "budget assainissement"

AFFECTATION DU RESULTAT M14 – BUDGET GENERAL

M. RAGU présente les rapports.

La section d'investissement présente pour l'exercice 2010 un déficit de financement de **525 794.08 €**.

Les restes à réaliser présentent un déficit de **855 623.00 €**.

La section de fonctionnement présente un excédent de **1 798 250.01 €**.

Il est proposé au Conseil de bien vouloir délibérer afin d'affecter au 1068 (Réserves) en section d'investissement une somme de **1 381 417.08 €**.

Le solde, soit **416 832.93 €** est reporté au compte 002 en excédent en section de fonctionnement.

Considérant le déficit de financement de la section d'investissement de 525 794.08 €,

Considérant le besoin de financement des restes à réaliser de 855 623.00 €,

Considérant l'excédent de la section de fonctionnement de 1 798 250.01 €,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **PAR 21 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, Mme S. RICHARD, M. BERNARD, Mme BERGER-JUBIN, Mme DAMON)

AFFECTE au compte 1068 (Réserves) en section d'investissement la somme de **1 381 417.08 €**.

CONSERVE le solde, soit **416 832.93 €** en excédent de fonctionnement au compte 002.

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 24 JUIN 2011**

AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET EAU

La section d'investissement présente pour l'exercice 2010 un besoin de financement de **27 096.24 €**.

Les restes à réaliser présente un besoin de financement de **61 000.00 €**,

La section de fonctionnement présente un excédent de **53 655.82 €**.

Il est proposé au Conseil de bien vouloir délibérer afin d'affecter au compte 1068 la totalité de l'excédent de fonctionnement de **53 655.82 €**.

Considérant le déficit d'investissement de **27 096.24 €**,

Considérant le besoin de financement des restes à réaliser de **61 000.00 €**,

Considérant l'excédent de la section de fonctionnement de **53 655.82 €**,

APRES DELIBERATION, le Conseil municipal, **PAR 21 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, Mme S. RICHARD, M. BERNARD, Mme BERGER-JUBIN, Mme DAMON)

AFFECTE au compte 1068 la totalité de l'excédent de fonctionnement soit **53 655.82 €**.

Etréchy ensemble et solidaires

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 24 JUIN 2011**

AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET ASSAINISSEMENT

La section d'investissement présente pour l'exercice 2010 un excédent de **71 191.35 €**.

Les restes à réaliser présente un déficit de financement de **48 993.00 €**.

La section de fonctionnement présente un excédent de **230 016.77 €**.

Considérant l'excédent d'investissement de 71 191.35 €,

Considérant le déficit des restes à réaliser de 48 993.00 €,

Considérant l'excédent de la section de fonctionnement de 230 016.77 €,

APRES DELIBERATION, le Conseil municipal, **PAR 21 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, Mme S. RICHARD, M. BERNARD, Mme BERGER-JUBIN, Mme DAMON)

REPORTE le solde de l'excédent d'investissement au compte 001, soit **71 191.35 €**.

REPORTE le solde de l'excédent de fonctionnement au compte 002, soit **230 016.77 €**.

Etréchy ensemble et solidaires